

~~à l'inst. de l'eff.~~

~~Monsieur l'abbé~~

Puis il a fait savoir à l'

Ministre, qu'il

son avis, la pauvre

ou justes, l'ouvrage

étaient également plus

sur la collaboration

de l'inst. on a pu

leur secret à l'inst.

Monsieur l'abbé

Puis la cinquantaine

Pour l'année 1844

est. est. l'année

est. l'année

l'année 1844

2

MONUMENTS

N^o 7463

Bruxelles, le 28 novembre 1906

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE

le 30-11-06

N^o 492617

Monsieur,

492617

deux

ont été

envoyés au

Musée du

Cinquante-cinq

voir

correspondance

à la suite

Suivant les enseignements qui nous sont parvenus, sur la proposition de M. Cardon, plusieurs panneaux du char de Sainte-Sertrude, de la Collégiale de Nivelles, ont été soumis, il y a plusieurs années, à la Commission directrice du musée de peinture, en vue de leur acquisition.

Les panneaux n'ont pas encore été renvoyés au Conseil de fabrique.

Nous vous serions reconnaissants de vouloir bien nous faire connaître ce qu'ils sont devenus.

Agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire,

A. Mathaux

Le Président,

Ch. Gasparin

A Monsieur Van Moug, Secrétaire de la Commission directrice
des musées royaux de peinture & de sculpture, à Bruxelles

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 4926 / 1^{er}

14 ANNEXE S

Objet :

Liquidation des
fraix de voyage.

15.90 / 11.13

Exercice

1901.

Chapitre

Crédit

Allocation.

Disponibile

111 30

Bruxelles, le

20 May 1901.

Monseigneur le Ministre

des beaux arts

Nous avons l'honneur
de vous faire parvenir,
sous pli, la double
expédition chacun, des états
des frais de voyage des
membres de notre Collège
qui se sont rendus à
Nivelles, à la suite de
votre dépêche 82 86 du
H f 5^e, pour y examiner
les panneaux peints du
XV^e siècle ayant décoré
le char de la Chasse
de S^{te} Gertrude.

Vous vous joindrez
M. le M., de vouloir bien
en faire soigner la
liquidation au profit
des intéressés et d'agréer
etc.

Pour la Commission directrice

Secrétaire

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT.

N° 4926, 14

ANNEXE

OBJET :

Examen à l'Eglise
Cathédrale de Nivelles
des panneaux du
Chœur de St. Gertrude

Rédacteur

M. V. M.

Copie expédiée le

Exercice 190

Loi du Article

Allocation.

Crédit au

Liquidation

Disponible

Chapitre

N°

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponible.

Bruxelles, le

8-3-

1904

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice, après avoir été examinée conformément aux intentions exprimées par votre décret du 4 février écoulé n° 8266, les panneaux peints du N° 2 de l'église ayant décoré le Chœur de la cathédrale de St. Gertrude, à Nivelles, ne croit pas pouvoir en proposer l'acquisition pour les collections des musées royaux de peinture.

L'état de détérioration de la couleur et des bois mêmes nécessiterait des frais de restauration considérables et qui n'aboutiraient vraisemblablement qu'à une reconstitution incomplète et relative.

Nous considérons toutefois avec vous, Monsieur le Ministre, que ces panneaux tels qu'ils existent actuellement constituent des restes intéressants et qu'il importe de les sauver, sans plus de retard, de la destruction qui les menace.

Nous croyons qu'ils trouveraient volontiers place dans les collections

de la section de peinture
décorative aux musées
royaux du parc de Cinquantenaire

Le Président de la section
susdite, et notre collègue en
même temps, Monsieur le
Marquis de Scaupot, nous
a déclaré qu'il prendrait
volontiers l'initiative d'une
proposition, sous ce sens.

Répondant à l'avant
dernier paragraphe de votre
dépêche précitée nous ayons
honn., Monsieur le Ministre
que nous avons eu l'occasion
d'examiner dans les dépendances
de l'Eglise Collegiale de
Nivelles, 19 panneaux -
deux autres sont provisoirement
en possession de M. Ch. L.
Cotton, les trois derniers
(formant ensemble la série
des X à IV) ont été confiés
paris, pour examen à la
Commission Royale des
Monuments.

Veuillez agréer, etc...

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire du Président,

Mus. 8/III 1 (2)
A M le Ministre de BH

CV

Vous avez l'honneur
de vos jadis. Comme vous
le C. D. après avoir
été examiné, l'inspec-
tion aux alentours et
primier par votre approche

de 4 servantes. ~~de la C. D.~~ (at de BH
N° 8266) la par exemple

peints du XV siècle
au net de la C. D.
de la C. D. de S. Ger

trouvée à Nivelles. M.
Cuit par - ~~une~~ K. D.

~~Aut. pour M. D. D.~~
~~Aut. pour M. D. D.~~

~~que les œuvres présentées~~

~~que les œuvres présentées -~~

pourrait le proposer
l'acquisition pour la
Collection des Musées

Régence de peinture

L'Etat de détérioration
de la couleur & des
^{bris} ~~peintures~~ ^{deux} ~~mêmes~~,
nécessiterait des fonds

de restauration considérables

~~L'Etat de~~ ~~deux~~ ~~peintures~~ ~~deux~~

et qui n'aboutiraient ~~n'aboutiraient~~ ~~par~~

Mais semblablement à la ~~restauration~~

une ~~restauration~~ ~~restaurer~~ ~~pour~~ ~~que~~

en complet & absolu ~~avec~~ ~~restaurer~~ ~~pour~~

~~permettre~~ ~~avec~~ ~~complet~~

~~pour~~ ~~permettre~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~peinture~~

existait actuellement -

de peinture de couleur.

~~deux~~ pour ~~conservés~~,
trois fois, avec pour
M. L. Minier, qui en
pouvait ~~conservés~~

~~de~~ ~~peinture~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~peinture~~

conservés de la ~~peinture~~
~~peinture~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~peinture~~

importance de la ~~peinture~~

pour plus de ~~peinture~~

de la destruction qui

les menaces -

Pour ~~peinture~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~peinture~~

travaux ~~peinture~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~peinture~~

travaux ~~peinture~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~peinture~~

de la section ~~de~~ ~~la~~ ~~peinture~~

~~de~~ ~~la~~ ~~peinture~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~peinture~~

aux ~~peinture~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~peinture~~

Cinquante-neuf -

Sur l'invitation de

Le Président de la Section ~~Le Président, & ses~~
Secrétaire, & Notre Collègue, ~~Collègue Honoré~~
le même temps, M. le Ministre de l'Instruction
Public a déclaré
qu'il prendrait l'initiative
l'initiative d'une
proposition dans ce
sens -

Répondant à l'avis

de M. le Ministre de l'Instruction

Public, M. le Ministre

proposera que l'on

ait en l'occasion d'ex

poser, dans la séance

de l'Hygiène Collégiale

de M. le Ministre, un pour

M. le Ministre - deux autres

sont provisoirement en

possession de M. Carlier

les trois derniers

(formant ensemble le

seront de 2215/100

et. C'est à dire pour examen

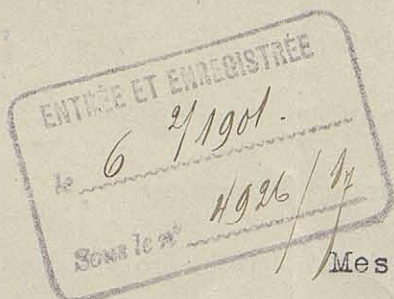
à la C^{te} R^{te} de M. le Ministre

MINISTÈRE
DE
l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 8266

Bruxelles, le 4 Février 1901. 1891



N. B. -- Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.
SOMMAIRE.

Une série de panneaux peints du XV^e siècle ayant décoré le char de la châsse de Sainte Gertrude à Nivelles se trouve déposée dans une dépendance de l'église collégiale de cette ville. Ces panneaux semblent offrir un intérêt artistique considérable, malgré leur état de détérioration.

Le comité de la section des anciennes industries d'art et antiquités du musée des arts décoratifs et industriels, à qui j'ai signalé ces panneaux, n'a pas cru devoir m'en proposer l'acquisition, à moins que le char tout entier ne pût être acquis. D'autre part, la fabrique de l'église ne consent à vendre que les panneaux, sans le char.

Je vous prie, messieurs, de vouloir bien examiner si ces peintures ne pourraient prendre place dans vos collections, et être sauvées ainsi de la destruction qui les menace. Peut-être est-ce le moyen de résoudre une question qui a donné lieu, depuis 1850, à des négociations diverses dont le seul résultat a été la disparition de trois des vingt quatre panneaux qui ornaient autrefois le char. Mais je me demande si le dossier de mon département n'est pas incomplet à cet égard et si une enquête faite sur place ne pourrait faire retrouver la trace des trois

A la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture
Bruxelles.

panneaux signalés jadis comme perdus.

En vue de diminuer les frais qu'incomberaient à votre budget, dans le cas où vous jugeriez l'acquisition de ces panneaux convenable, je consentirais volontiers à fournir à la fabrique des copies des panneaux et même à faire restaurer le char, en tant que de besoin.

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre,

J. M. de H. H. H.